

Débrayages en nuit et en B : Travailler plus et gagner moins, c'est non !

16 mai 2023

Vendredi au Montage, dans l'équipe de nuit, 80 salariés se sont rassemblés avec SUD pendant la pause, et après la pause, pour défendre leurs droits :

- La vitesse de chaîne est trop haute la nuit
- Les salaires des intérimaires sont trop bas

Tous ensemble, nous sommes allés demander des explications au RG sur la vitesse de chaîne : pour lui elle ne doit pas monter pendant la nuit.

On est bien d'accord mais justement on voit bien que ça va plus vite !

On a aussi demandé au RG qu'il fasse venir les boîtes d'intérim la nuit pour répondre à nos questions : chômage et jours fériés pas payés avec des salaires de 1000 à 1300€ en nuit !

Les réponses ne sont pas bonnes alors on a voté tous ensemble de se donner rendez-vous mercredi à 21h30 pour faire le point. Si rien n'a changé d'ici ce mercredi, on fera grève.

Aujourd'hui c'est dans l'équipe B que 30 intérimaires et 20 militants SUD ont arrêté le travail entre 8h20 et 10h pour revendiquer :

- Que les salaires des intérimaires doivent être payés en entier chaque mois
- La GJP à la poubelle

Maintenant que le message est bien passé, les grévistes ont voté de se retrouver lundi prochain à la première pause, à plus nombreux, pour être entendus.

GJP : ras-la-casquette !

Presque tous les jours la pause est diminuée par la GJP. Il y en a plus que marre ! Avec les postes de plus en plus chargés, on a besoin de se reposer toute la pause. Si on veut récupérer nos pauses, il va falloir se mobiliser tous ensemble pour refuser la GJP.

La GJP n'est pas une fatalité : c'est juste un accord que PSA a signé et qu'elle peut déchirer !

Alain toujours sous la menace du licenciement

Vendredi après-midi, Alain LESAGE (ouvrier du Ferrage depuis 31 ans menacé de licenciement pour inaptitude) a contesté l'avis du médecin devant les prud'hommes pour demander l'avis d'un autre médecin.

L'avocate de PSA n'avait aucun bon argument pour refuser cette demande. Après tout, si PSA veut vraiment reclasser Alain, alors pourquoi :

Elle conteste sa demande d'expert médical ?

Elle ne reclasser pas Alain sur les postes disponibles qu'on lui a trouvés ?

Le Tribunal donnera sa réponse vendredi 26 mai. D'ici là nous devons continuer à chercher des postes pour Alain.

Nous sommes nombreux à être choqués par l'attitude de PSA contre Alain. La réclamation collective pour le faire revenir travailler avec nous est signée massivement dans tout le Ferrage. Nous la porterons bientôt à la direction.

Faisons comprendre à la direction que son sale coup contre Alain ne passe pas !